

Schanzeneckstrasse 25 Case postale 3001 Berne

Tél. +41 31 382 35 50

info@transparency.ch www.transparency.ch

Communiqué de presse

Initiative sur la transparence: les Chambres s'accordent en substance sur le contre-projet

Le Parlement s'attaque enfin aux zones d'ombre du financement de la vie politique

Berne, le 31 mai 2021 – Dans le débat sur l'«Initiative populaire pour plus de transparence dans le financement de la vie politique (initiative sur la transparence)», le Conseil des États se rallie aujourd'hui sur des points importants aux propositions du Conseil national. Transparency Suisse salue cette décision importante, qui apporte enfin de la transparence dans le financement de la vie politique à l'échelle nationale en Suisse. Il est toutefois à déplorer que la majorité des conseillers et conseillères aux États entendent maintenir l'opacité qui entoure le financement de leurs campagnes électorales. Si le Conseil national venait à s'aligner sur cette position, il reviendrait alors aux cantons de corriger le tir en légiférant sans tarder.

La décision rendue aujourd'hui par le Conseil des États a permis aux Chambres de s'accorder en substance sur un contreprojet qui reprend des revendications importantes de l'initiative sur la transparence. Transparency Suisse accueille favorablement cette solution de compromis qui marque une étape décisive pour notre pays et appuiera le retrait de l'initiative auprès du comité si le contre-projet est adopté dans sa mouture actuelle au vote final de la session. Nous déplorons toutefois vivement que le Conseil des États entende exempter ses élections du devoir de transparence, à contrepied de l'initiative populaire et du Conseil national. En outre, la fixation du seuil de publicité à 15 000 francs, soit un montant supérieur à celui visé par l'initiative, permettra à d'importants dons de rester anonymes. Nous pouvons malgré tout nous féliciter qu'à l'avenir, il sera obligatoire de rendre publics à tout le moins les dons les plus élevés ainsi que les budgets d'envergure alloués aux campagnes des élections pour le Conseil national et des votations fédérales.

Martin Hilti, directeur de Transparency Suisse, livre son analyse de la décision rendue aujourd'hui par le Conseil des Etats:

«La transparence quant au financement de la vie politique est un fondement indispensable à toute démocratie moderne et à la confiance des citoyennes et citoyens dans la classe politique. Grâce à l'initiative populaire dont Transparency Suisse est l'un des promoteurs, les Chambres se sont aujourd'hui décidées à franchir une étape décisive sur cette voie, ce qui permettra de remédier à l'échelon fédéral à une lacune de notre démocratie, à tout le moins partiellement. Si la décision d'aujourd'hui est maintenue, il reviendra aux cantons de légiférer afin de mettre un terme à l'opacité entourant le financement des campagnes électorales au Conseil des États. Il en va de même pour les autres élections et votations cantonales. Il est temps que les citoyennes et citoyens de tous les cantons puissent en savoir davantage sur l'origine et l'importance des ressources financières qui influencent la formation de l'opinion.»

Contact médias:

Martin Hilti, directeur Transparency International Suisse Tél.: +41 (0)31 382 35 50

Courriel: martin.hilti@transparency.ch

###

Transparency International Suisse (« Transparency Suisse ») est la section suisse de Transparency International, la principale organisation non gouvernementale qui lutte contre la corruption dans le monde. Transparency Suisse prévient et combat la corruption et le blanchiment d'argent en Suisse et dans les rapports commerciaux des entreprises suisses avec l'étranger. Transparency Suisse est active dans les domaines de la sensibilisation et du plaidoyer, rédige des rapports et des instruments de travail, encourage l'échange au sein de certains groupes professionnels, collabore avec d'autres institutions et prend position sur l'actualité. www.transparency.ch